

# PROJET ASSOCIATIF

QUI, QUOI, COMMENT, POUR ALLER OU ?

**QUI ETES VOUS ?** (résumer ici l'origine et l'ancienneté de votre association, la raison de sa création)

L'Union Nautique de Lyon a été fondé en 1880, à une époque où beaucoup de « sociétés d'aviron » se constituaient pour participer à des régates faisant alors l'objet de paris sportifs. Dès ses débuts, le club s'est distingué dans de grandes compétitions en remportant notamment un titre de champion d'Europe en 1896. Installé d'abord à Lyon, l'Union Nautique s'implante en 1897 à Caluire dans des bâtiments qu'il occupe toujours et dont il se porte acquéreur en 1948 grâce à une souscription lancée auprès de ses sociétaires.

Sur le plan des résultats sportifs, si le club remporte des titres de champion de France dans les années vingt et dans les années cinquante, ce n'est qu'à partir de 1975, sous l'impulsion du Président Levrat, que l'association, rebaptisée alors Aviron Union Nautique de Lyon va connaître un développement sans précédent. Le club se modernise, accueille pour la première fois des femmes et des rameurs loisirs.

Les résultats sportifs vont s'améliorer au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Aux jeux Olympiques de Sydney, Jean-Christophe Rolland, un rameur de l'AUNL remporte la médaille d'or associé à un bordelais en deux sans barreur. L'évolution se poursuit dans les années 2000 avec l'arrivée d'une nouvelle génération de rameurs emmenée par Franck Solforosi et une progression notable des résultats de l'aviron féminin.

L'AUNL est classé depuis quinze ans dans les dix meilleurs clubs français. Pour les rameurs loisirs, le club organise chaque année la Traversée de Lyon en aviron.

**QUI VOUS COMPOSENT ?** (combien d'adhérents/licenciés ? hommes/femmes ? Adultes/enfants ? loisirs/compétitions ? éducateurs/dirigeants bénévoles ? Des salariés ?)

Actuellement, l'association compte environ 300 membres actifs et quatre salariés directs pour un équivalent temps plein de 3,2 emplois.

Elle confie également de façon régulière une activité de réparation du matériel nautique à un prestataire venant travailler sur place et la comptabilité à un cabinet d'expertise comptable.

Les compétiteurs représentent environ 200 personnes, dont un quart de femmes, les jeunes représentent les deux tiers de ce groupe soit 140 personnes environ et les loisirs une centaine de personnes, dont la moitié de femmes.

Environ 200 jeunes rameurs viennent pratiquer l'aviron à l'AUNL avec leur collègue/lycée.

Le Conseil d'administration compte 27 membres qui seront réduits à 21 d'ici 2016. Le Bureau comprend 7 personnes (ne sont mentionnés sur la fiche signalétique que les membres du Bureau et les Présidents de commissions).



**QUELLES VALEURS DEFENDEZ-VOUS ?** (morales, éducatives, humaines, sportives, ... quel message essayez-vous de véhiculer autour de votre association et de ses actions ?)

Notre conception de l'aviron et du sport nous est probablement le mieux décrite par nos adhérents anciens et actuels : celle d'une école de la vie dans laquelle la majorité sont rentrés au début de l'adolescence (catégories benjamin et minime) et qui leur a permis de s'émanciper, de découvrir le goût de l'effort, de la remise en question, du dépassement de soi, de la fraternité et du travail d'équipe : l'aviron est en effet à la fois un sport individuel et un sport collectif pour lequel il faut savoir « faire UN, quand on est HUIT ».

L'esprit de compétition que nous revendiquons doit se développer dans le respect des règles du corps arbitral et des adversaires.

Beaucoup nous disent que les années passées à l'AUNL ont largement contribué à améliorer l'estime de soi, le respect de l'environnement et du cadre d'entraînement et l'appréhension de la défaite.

Pour la pratique de l'aviron loisir, nous défendons une conception selon laquelle l'adhésion à notre club ne relève pas d'une attitude purement consumériste mais d'une démarche de participation, chaque membre étant invité à donner un peu de son temps. Nous prônons également la convivialité.

**QUEL EST VOTRE OBJET STATUTAIRE ?** (merci d'inscrire l'objet statutaire initial inscrit dans les statuts de votre association puis, le cas échéant, l'objet statutaire remis à jour.)

L'Aviron Union Nautique de Lyon a pour principal objet la pratique ainsi que la promotion de l'éducation physique, de tous les sports, handisports et en particulier de l'AVIRON.

L'Association a également pour objet de contribuer à la mise en valeur et à la sauvegarde des berges et des îles de la Saône.



## QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE AU COURS DE LA SAISON ? ET POUR QUELLES RAISONS ? (manifestations, compétitions, moments de convivialité entre bénévoles)

La majeure partie des adhérents du club est constituée de compétiteurs, souvent accompagnés de leurs parents. Assurément, toutes les étapes de la saison de compétitions sont des moments privilégiés de retrouvailles pour ce public, la participation aux régates étant massive pour les compétiteurs accompagnés de leurs supporters. Principal événement de cette saison de compétition, les championnats nationaux donnent lieu à des fêtes de retour de championnat pour lesquelles tout le club se rassemble accompagné par les familles des adhérents. L'AUNL organise lui-même en octobre une course dont la première édition date de 1925, le circuit des îles, réservé aux bateaux courts – un ou deux rameurs.

La Fête du club est l'évènement social majeur à l'Aviron Union Nautique de Lyon. Elle rassemble l'intégralité des membres,, compétiteurs et loisirs constituant des bateaux communs pour de petites régates, ainsi que les acteurs majeurs du monde du sport qui aident la société au cours de l'année.

Chez les loisirs, la traditionnelle « sortie des égouts » hivernale réunit en décembre la section loisir autour d'un repas champêtre, en préambule à la grande manifestation loisir qu'organise le club chaque 1<sup>er</sup> mai : la traversée de Lyon en aviron, qui réunit 400 rameurs. La section loisirs participe également à plusieurs randonnées à l'extérieur (Vogalonga à Venise , rallye du Canal du Midi, Tour du Lac d'Annecy).

Tous ces évènements sont possibles grâce au travail de toutes les commissions de bénévoles et des instances du club. Les jeunes rameurs sont invités à participer aux commissions, que ce soit dans le but d'aider leur club ou dans celui de développer un projet qui leur est cher.

## QUELLES SONT LES MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET FINANCIERS DONT VOUS DISPOSEZ ACTUELLEMENT ? ? (bénévoles & salariés, équipements, infrastructures, sponsors, mécènes et institutionnels ? quelle durée d'engagement de partenariat ?)

### • Ressources humaines

20 bénévoles, majoritairement des entraîneurs, et 4 salariés dont 3 entraîneurs à temps plein - 2 en CDI et 1 apprenti en formation BPJEPS 1<sup>ère</sup> année -, 1 agent d'entretien à temps partiel - 6 h/semaine. (1 hôtesse d'accueil - 23 h/semaine - a démissionné en octobre 2012 et n'a pas encore été remplacée).

\* Tâches régulières externalisées : comptabilité (expert-comptable) réparation bateaux (artisan venant sur place)

### • Moyens logistiques

- Infrastructures : le club est propriétaire de l'essentiel de ses locaux comprenant 3 bâtiments situés sur 1800 m2 de terrain avec un bâtiment principal incluant les installations sportives, une salle d'honneur avec cuisine, un garage à bateaux au rez-de-chaussée, un bâtiment administratif avec un club house et quelques bureaux, une petite maison d'habitation située sur une cour d'environ 600 m2 où sont entreposés des bateaux ; il est locataire d'une petite cour (300 m2) contigüe à son terrain et d'une portion de voie sur berges (convention temporaire VNF) pour le parking des véhicules.

\* 2013 : mise à disposition par la Ville de Caluire de locaux : atelier de réparation, stockage bateaux & remorques

- Equipements : le club possède 80 bateaux ainsi que le nombre d'avirons correspondant, des appareils de musculation et des ergomètres, un tank (simulateur) à ramer, un camion et deux remorques pour le transport de bateaux, un ponton d'embarquement ; cuisine de la salle d'honneur équipée de matériel professionnel.

### • Moyens financiers

-Cotisations (35%) : montant relativement faible en raison de la faible proportion de loisirs. (1/3 des adhérents)

-Subventions (35%) : principalement de la Ville de Lyon (convention triennale) et du Conseil général, mais aussi du CNDS, et de la Ville de Caluire

-Vente de biens et prestations (25%) : principalement la vente de vêtements, la location de la salle d'honneur, les recettes du stage de printemps à Aiguebelette, de la Traversée de Lyon le 1<sup>er</sup> mai et des stages découvertes en été

-Dons , sponsoring (5%) : montant faible – une seule convention avec un sponsor (2 000 €/an sur 3 ans).



**QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 2 ANS ?** (projets, évolutions, développement...)

• **Sportif**

Capitaliser sur la section compétition, afin de **demeurer dans les dix premiers clubs français**, de **retrouver la première place** au classement masculin, de poursuivre sa progression chez les féminines et conquérir une première place au classement général des clubs Français, dans une catégorie d'âge. L'accent est mis pour cela sur les jeunes, il nous paraît prioritaire de former les rameurs de demain plutôt que de les débaucher d'autres structures pour renforcer nos équipes.

• **Loisirs**

L'aviron loisirs est en perte de vitesse et le club accuse sur ce point un retard sensible sur ses voisins lyonnais. Il convient de redynamiser cette section en lui proposant un programme de manifestations motivant.

• **Education**

- L'ouverture de la pratique de l'aviron a des publics éloignés du sport, et notamment le développement de l'aviron scolaire, en perte de vitesse à l'AUNL, est une priorité pour le club dans les deux années à venir. Des efforts doivent être déployés pour contrer la désaffection de la pratique liée à l'abandon de l'option aviron au bac de sport dans l'académie.
- Prolongation des actions de sensibilisation des jeunes au développement durable démarrées cette année. Des séances d'information sur le tri des déchets, la gestion de l'eau, la préservation et la mise en valeur des berges et des îles (une coopération avec l'Association de Sauvegarde de l'Île Roy est en chantier)

**QUELLES SONT LES AMBITIONS DE L'ASSOCIATION D'ICI 4 ANS ?** (projets, évolutions, développement...)

• **Développement des activités génératrices de fonds propres.**

Notamment le développement des prestations a destination des entreprises.

• **Développement de l'activité handisport**

Pour le moment l'AUNLyon n'est susceptible d'accueillir les Personnes à mobilité réduites qu'à certaines occasions comme pour la Traversée de Lyon où l'installation de toilettes sèches permet d'avoir des toilettes accessibles aux handicapés. Mais à moyen terme, l'accueil des PMR devra pouvoir être permanent.

• **Matériel**

A l'horizon de 4 ans une partie du parc de bateaux aura dû être renouvelée pour maintenir la compétitivité de la section sportive, vitrine de l'Union Nautique, ainsi que pour permettre la pratique de toutes les sections et soutenir leur développement.

Ce nécessaire renouvellement portera aussi bien sur les bateaux de compétition (huit, deux et skiffs) que sur les yolettes (bateaux d'initiation et de randonnée) qui sont vieilles de plus de dix ans.



**QUELS SONT LES MOYENS NECESSAIRES POUR REALISER CES OBJECTIFS ?  
COMMENT ENVISAGEZ-VOUS D'OBTENIR CES MOYENS (partenariat public/privé,  
mutualisation associative, recrutement, plan de communication....)**

• **Ressources humaines : développement et pérennisation de l'emploi**

La réduction du nombre d'entraîneurs bénévoles nous a conduits à trouver une solution provisoire en recrutant un troisième entraîneur salarié par la voie de l'apprentissage. Nous avons saisi l'occasion du départ de notre hôtesse d'accueil pour procéder au recrutement de cet apprenti en conservant la perspective de remplacer l'hôtesse par un emploi d'avenir. Un accueil de qualité est en effet indispensable pour le recrutement de nouveaux adhérents comme pour la vente de nos prestations annexes. Notre objectif est de développer suffisamment notre activité pour pouvoir conserver l'apprenti quand il sera formé et de rentabiliser sur trois ans l'emploi d'avenir à temps plein. Le recrutement d'un stagiaire sur une durée de six mois pour le développement et la communication serait une solution supplémentaire (demande faite au CDOS en ce sens).

• **Formation et valorisation des bénévoles**

Nous manquons d'encadrement sur l'eau en particulier pour les rameurs loisirs. Nous projetons de former quelques initiateurs chaque année et quelques permis bateaux.

• **Mutualisation**

Le partage avec deux autres clubs des locaux, dont un atelier, mis à disposition par la Ville de Caluire permet d'envisager le recrutement d'un salarié commun pour réparer les bateaux : le besoin est réel mais le coût d'un salaire est trop élevé. Il en est de même pour l'agent d'entretien.

• **Investissement dans le bâtiment**

Une mise aux normes handicapés sera l'occasion de rénover la salle d'honneur et les sanitaires pour mieux accueillir les entreprises. Une première phase de ce projet, qui a consisté à réhabiliter la salle d'honneur et à l'équiper en système de vidéoprojection pour les réunions, est achevée. Les entreprises qui ont utilisé la salle ont été séduites, mais la croissance de cette activité est limitée par nos moyens humains d'accueil et de communication, ainsi que par la nécessité de rénover les sanitaires et les zones d'accès au club. Ces actions représentent la seconde phase du projet qui pourra être entamée en ayant recours éventuellement à un financement par l'emprunt.

• **Recherche de partenariat avec des entreprises**

Très difficile à mettre en œuvre (faible médiatisation), il sera toutefois indispensable.

**ELEMENTS COMPLEMENTAIRES QUE VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE A  
L'ATTENTION DE LA COMMISSION DE PRESELECTION :**

Le Conseil d'administration de l'AUNL a créé en février 2012 une commission développement durable. Celle-ci est chargée spécifiquement de la mise en œuvre des actions relevant de ce cadre et plus généralement, dans une conception transversale, de veiller au respect des principes induits par le développement responsable dans toutes les activités du club.

Cette commission composée de 5 bénévoles dont deux nouveaux volontaires, va s'occuper de la mise en œuvre des projets inclus dans les plans précédemment cités, et servir de support aux autres commissions pour la mise en œuvre des projets de développement de l'activité. Cette commission a déjà commencé ses travaux avec succès lors premiers projets que furent l'éco-conception et la labellisation de la Traversée de Lyon en 2012 (adhésion à la charte des manifestations sportives de nature établie par la DRJSCS Rhône-Alpes) projets poursuivis pour la prochaine olympiade.

Le club est en train de construire un plan de développement ambitieux, porteur d'emploi et d'activité : l'obtention d'un prix au concours organisé par le CDOS nous aiderait à réaliser une partie de ce projet.

